



Mémoire

Déposé à l'OCPM dans le cadre de la consultation publique sur l'agriculture urbaine à Montréal

Recherche et rédaction : Dominique Lynch-Gauthier, Camille Rocault et Alexandre Fulvi.
Supervision : Nicolas Montpetit
Le 14 juin 2012

Remerciements

L'équipe du Regroupement des éco-quartiers souhaite remercier tous les éco-quartiers pour leur collaboration ainsi que les personnes suivantes ayant contribué à la réalisation de ce mémoire : Claire Citeau de l'Éco-quartier Rivières-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles, Annie Gosselin de l'Éco-quartier Maisonneuve – Longue-Pointe, Marie-Noëlle Foschini de l'Éco-quartier Sainte-Marie, Frédéric Bourrely de l'Éco-quartier Rosemont – La Petite-Patrie, Sylvain Perron et Catherine Houbart de l'Éco-quartier Hochelaga, Vanessa Sauvage de l'Éco-quartier Ahuntsic-Cartierville, Guy Déziel de l'Éco-quartier Saint-Laurent et Allison Reid de l'Éco-quartier Peter-McGill.

Avertissement

Le contenu de ce mémoire n'engage que la responsabilité de ses auteurs et ne reflète pas nécessairement l'opinion des personnes dont la contribution est mentionnée ci-haut.

Table des matières

MÉMOIRE SUR L'AGRICULTURE URBAINE À MONTRÉAL	4
Contexte de l'intervention du Regroupement des éco-quartiers (REQ)	4
<i>Le programme Éco-quartier</i>	4
<i>Le Regroupement des éco-quartiers.....</i>	5
<i>Participation du REQ au Groupe de travail sur l'agriculture urbaine (GTAU)</i>	5
État des lieux de l'agriculture urbaine dans les éco-quartiers de Montréal.....	5
<i>Cartographie des projets d'agriculture urbaine des éco-quartiers</i>	5
Les éco-quartiers interpellés par des enjeux en matière d'agriculture urbaine	5
<i>Cultiver de bonnes relations</i>	5
<i>Biodiversité urbaine et agricole.....</i>	6
<i>Transmission de savoir-faire et sensibilisation.....</i>	6
<i>Verdissement, ruissellement et îlots de chaleur urbains.....</i>	7
<i>Gestion des matières résiduelles</i>	9
Facteurs limitant le développement de l'agriculture urbaine à Montréal	10
<i>Financement</i>	10
<i>Réglementation et structure administrative</i>	10
<i>Contamination et vandalisme</i>	11
Perspectives de l'agriculture urbaine selon les éco-quartiers.....	11
<i>Les éco-quartiers et le déploiement de l'agriculture urbaine à Montréal.....</i>	11
<i>Agriculture urbaine, développement durable et mise en commun du savoir</i>	12
<i>Pérennité de l'agriculture urbaine.....</i>	12
Références.....	14
Annexe : Liste des éco-quartiers par arrondissement.....	15

MÉMOIRE SUR L'AGRICULTURE URBAINE À MONTRÉAL

Contexte de l'intervention du Regroupement des éco-quartiers (REQ)

Le programme Éco-quartier

Instauré par la Ville de Montréal en 1995, le programme Éco-quartier est un programme d'action environnementale ancré dans les milieux locaux. L'objectif est de promouvoir l'écocivisme et d'améliorer le milieu de vie des Montréalais, par le biais d'actions environnementales réalisées par les citoyens.

Le programme offre un soutien financier à des organismes communautaires, bénéficiant d'un rayonnement dans leur milieu, qui souhaitent réaliser des activités de sensibilisation environnementale. La coordination est assurée de façon permanente par des employés (administrateurs, coordonnateurs et chargés de projets), qui s'appuient sur la participation de bénévoles.

Les assises locales permettent de planifier et réaliser des projets concrets adaptés aux besoins réels des populations concernées, contribuant au développement d'un sentiment d'appartenance au milieu de vie.

Quatre volets d'intervention caractérisent le programme :

- 1) **La propreté** (amélioration de ruelles, corvées de nettoyage avec les résidants, sensibilisation à la propreté canine, etc.) ;
- 2) **La gestion écologique des matières résiduelles** (implantation de la collecte sélective dans les logements, commerces et institutions, sensibilisation, ateliers sur le compostage, création de sites de compostage communautaires, bazars, etc.) ;
- 3) **L'embellissement** (distribution et plantation de fleurs, etc.) ;
- 4) **La nature en ville** (plantation d'arbres et arbustes, verdissement des espaces vacants, revitalisation des berges, etc.).

Par ses actions, le programme Éco-quartier constitue un partenaire de choix pour intervenir auprès des citoyens étant donné qu'il prône la communication directe auprès de la population. Par ailleurs, le programme est un acteur d'importance dans les arrondissements, non seulement par la création d'emplois et d'opportunités de stages qui permettent à des jeunes d'acquérir des compétences en environnement, mais aussi par son rôle favorisant l'engagement communautaire. Grâce à ces retombées, le programme accroît significativement la portée des programmes municipaux en matière d'environnement.

Le Regroupement des éco-quartiers

Le Regroupement des éco-quartiers (anciennement le Regroupement des services Éco-quartiers) est un réseau d'acteurs fortement enracinés dans l'ensemble du territoire montréalais. Cela lui confère une vision unique qui prend appui sur les forces et les particularités de chaque quartier. Le REQ est la seule organisation environnementale qui peut offrir cette perspective et une aussi vaste vision de Montréal.

Le REQ a mis en place des mécanismes afin qu'il soit reconnu, auprès des décideurs et des acteurs-clés, comme un leader incontournable en matière d'environnement et de développement durable à Montréal grâce à la force et à la cohésion de son réseau, à la rigueur de ses interventions et à son approche constructive axée sur les solutions ancrées dans la réalité locale.

Le REQ réunit en corporation les organismes sans but lucratif promoteurs du programme Éco-quartier de la Ville de Montréal. Le conseil d'administration est constitué présentement des représentants de six éco-quartiers. Sa fonction principale est d'orienter les actions du réseau et d'harmoniser les pratiques et les objectifs entre les organismes communautaires œuvrant sur le terrain et les instances décisionnelles.

Participation du REQ au Groupe de travail sur l'agriculture urbaine (GTAU)

Le REQ a participé au GTAU à l'automne 2011 dans le cadre de la démarche de mobilisation collective pour demander la tenue d'une consultation publique sur l'état de l'agriculture urbaine à Montréal, en vertu du droit d'initiative prévu dans la Charte montréalaise des droits et responsabilités. Le REQ a mobilisé les éco-quartiers pour qu'ils recueillent des signatures dans leurs locaux et qu'ils fassent circuler la pétition sur le terrain. Il a ainsi contribué à la collecte de plus de 29 000 signatures, soit près du double de ce qui était exigé.

État des lieux de l'agriculture urbaine dans les éco-quartiers de Montréal

Cartographie des projets d'agriculture urbaine des éco-quartiers

Une [carte interactive](#) regroupant les initiatives en agriculture urbaine des éco-quartiers est en cours d'élaboration au sein du REQ. Il est possible de la consulter en ligne dès maintenant.

Les éco-quartiers interpellés par des enjeux en matière d'agriculture urbaine

Cultiver de bonnes relations

Les espaces publics en général et les espaces verts en particulier sont des lieux essentiels de socialisation dans les villes. En effet, ils représentent des lieux de rencontre permettant à des personnes n'ayant a priori aucun lien entre elles (de parenté, d'amitié, de travail...) de se connaître. Cultiver une parcelle de terrain à plusieurs peut rapprocher les citoyens les uns des autres et créer une dynamique de solidarité au sein d'un quartier. L'agriculture urbaine favorise également la socialisation, la mixité sociale interculturelle et intergénérationnelle, ainsi que les

liens de solidarité au sein des quartiers. Elle est perçue par ceux qui la pratiquent comme une activité de loisir et de détente et comme un lieu d'échange permettant de lutter contre l'isolement (Coalition agriculture urbaine 2010).

Le Conseil régional de développement de l'île de Montréal identifie dans son diagnostic environnemental l'accès insuffisant des citoyens montréalais à des espaces publics et naturels, donc à des sites où ils peuvent s'adonner à des loisirs, se rencontrer et prendre contact avec la nature (CRDIM 2000). En ce sens, les initiatives d'agriculture urbaine contribuent à améliorer l'accessibilité à des espaces publics et la socialisation au sein des quartiers.

Biodiversité urbaine et agricole

La protection de la biodiversité urbaine est un enjeu environnemental interpellant les éco-quartiers dans le cadre de leur mandat de promotion de la nature en ville. L'une des préoccupations au regard de la crise environnementale urbaine a pour objet l'atténuation des impacts de l'urbanisation sur la biodiversité locale, ainsi que la responsabilisation des villes au phénomène de l'érosion de la biodiversité. La plantation d'arbres, la pratique de l'apiculture urbaine, les jardins collectifs et communautaires sont des exemples d'actions concrètes pour stimuler la biodiversité urbaine (Hellman 2010). En effet, la pratique de l'agriculture urbaine accroît la présence et la diversité des espèces végétales (plantes potagères, arbres et arbustes fruitiers, etc.) en ville, qui fournissent abri et nourriture à une panoplie d'espèces animales (oiseaux, papillons, pollinisateurs, etc.).

La perte de biodiversité agricole est également une source d'inquiétude. Au cours du 20^e siècle, 75% de la biodiversité alimentaire a été perdue à travers le monde (Nature Québec 2011). La variété des plantes potagères que nous consommons dépend de la diversité des gènes et des semences qui en sont à l'origine. L'industrialisation de l'agriculture a entraîné une standardisation de la production et provoqué une disparition massive des semences indigènes traditionnellement cultivées par les agriculteurs. La diversité des semences est essentielle à la résilience des systèmes alimentaires et contribue à en réduire la vulnérabilité. L'agriculture urbaine, parce qu'elle est pratiquée à petite échelle, sur des petites parcelles, par une multitude d'intervenants différents, facilite une utilisation diversifiée des semences. Les villes, par la pratique de cette activité, détiennent un bon potentiel en matière de protection de la biodiversité alimentaire, et les jardins urbains peuvent constituer de véritables réserves de patrimoine agricole.

Transmission de savoir-faire et sensibilisation

La connaissance de l'origine des aliments et de la façon dont ils sont produits se dégrade chez les habitants des villes. La transmission du savoir-faire relié au travail de la terre s'érode à mesure que la variété des pratiques agricoles disparaît. La pratique de l'agriculture urbaine détient un grand potentiel pédagogique en matière d'acquisition de savoirs et de construction des connaissances, de sensibilisation à la saine alimentation et de prise en charge locale du milieu de vie, notamment par la mise à contribution des écoles et l'existence d'initiatives universitaires. Pour les éco-quartiers, la pratique de l'agriculture urbaine s'inscrit pleinement dans une démarche de sensibilisation aux saines habitudes de vie, au verdissement et à

l'appropriation citoyenne de l'espace public. Nous croyons fermement en une approche par projet en éducation relative à l'environnement. Cela permet la mise en pratique de savoirs acquis et leur rétention à long terme, ces derniers étant ancrés dans la réalité.

Verdissement, ruissellement et îlots de chaleur urbains

Le verdissement en ville fournit une panoplie de services écosystémiques et participe à l'embellissement des rues et des friches urbaines. Ces services écosystémiques se définissent comme étant des bénéfices retirés par les villes et leurs habitants. L'assainissement de l'air et de l'eau, la régulation microclimatique, une plus grande résilience devant les événements climatiques extrêmes, le contrôle des inondations, une meilleure santé ainsi que l'accès à des espaces de loisirs en sont des exemples (Ernstson *et al.* 2010).

La présence de grandes superficies minéralisées dans les villes est à l'origine de divers problèmes. D'une part, elles rendent le sol imperméable et augmentent considérablement le ruissellement des eaux pluviales, qui viennent s'écouler dans le réseau d'égout vers les stations d'épuration. À Montréal, les quantités d'eaux usées parvenant aux usines de traitement des eaux sont déjà beaucoup trop élevées, et des volumes importants sont directement rejetés dans les cours d'eau lors de pluies abondantes (CRDIM 2000). En plus de contribuer à la contamination des cours d'eau et des nappes phréatiques par le lessivage des matières polluantes déposées en surface, l'imperméabilisation des surfaces accroît les risques d'inondation (Cavayas et Baudouin 2008). Une solution pour atténuer ces problèmes est le remplacement de surfaces étanches par des surfaces poreuses laissant l'eau percoler dans le sol, ainsi que le maintien du couvert végétal existant et la création de nouveaux espaces verts. En ce sens, l'agriculture urbaine peut contribuer à la solution.

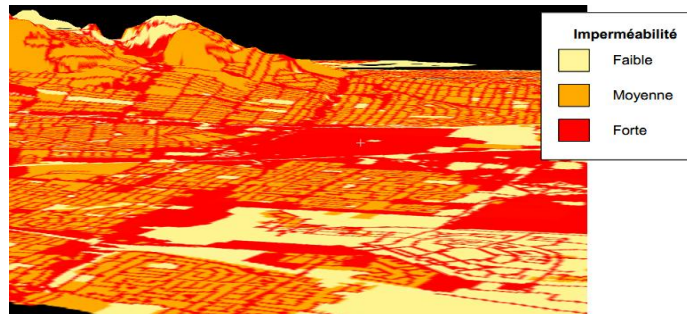
Tableau 2: Coefficients d'imperméabilisation en fonction des occupations du sol

Coefficients d'imperméabilisation simplifiés	Coefficients d'imperméabilisation	Occupation du sol
Faible	0-0,1	Espaces verts naturels, terres agricoles, parcs et jardins
Faible	0,1-0,2	Terrains vacants urbains et ruraux, infrastructures de transports ferroviaires
Moyen	0,2-0,3	Terrains de jeu, habitations faible densité du bâti
Moyen	0,3-0,4	Quartiers résidentiels peu denses
Moyen	0,4-0,7	Quartiers résidentiels moyenne densité, carrières, décharges, cimetières
Fort	0,7-0,8	Quartiers résidentiels forte densité, commerces et bureaux, industries
Fort	0,9-1	Infrastructures routières et aéroportuaires

(Compilation de plusieurs sources)

Source: Cavayas et Baudouin 2008, 43.

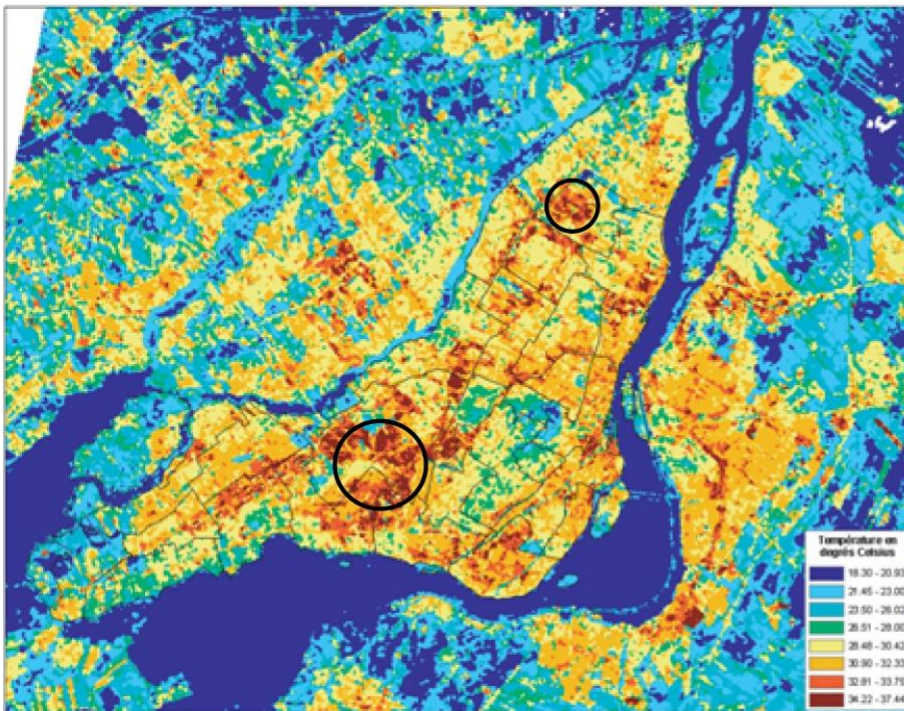
Carte 1: Degré d'imperméabilisation des sols: le Mont-Royal et ses environs (vue à vol d'oiseau de l'ouest de l'île de Montréal)



Source: Cavayas et Baudouin 2008, 44.

En plus d'être imperméables, les surfaces minéralisées emmagasinent la chaleur car elles réfléchissent peu le rayonnement solaire. Cette augmentation des températures de surface contribue à la formation d'îlots de chaleur urbains et à la multiplication des épisodes de chaleur accablante à Montréal (Cavayas et Baudouin 2008). Parmi les conséquences de ces phénomènes, il y a des impacts sur la santé humaine, sur la flore, sur la consommation d'énergie et sur le microclimat. La Direction de santé publique de Montréal (DSP Montréal) reconnaît les vagues de chaleur extrême comme une cause de surmortalité chez les populations vulnérables (personnes âgées, personnes à mobilité réduite, personnes atteintes de maladies chroniques et jeunes enfants) (DSP 2011).

Carte 2



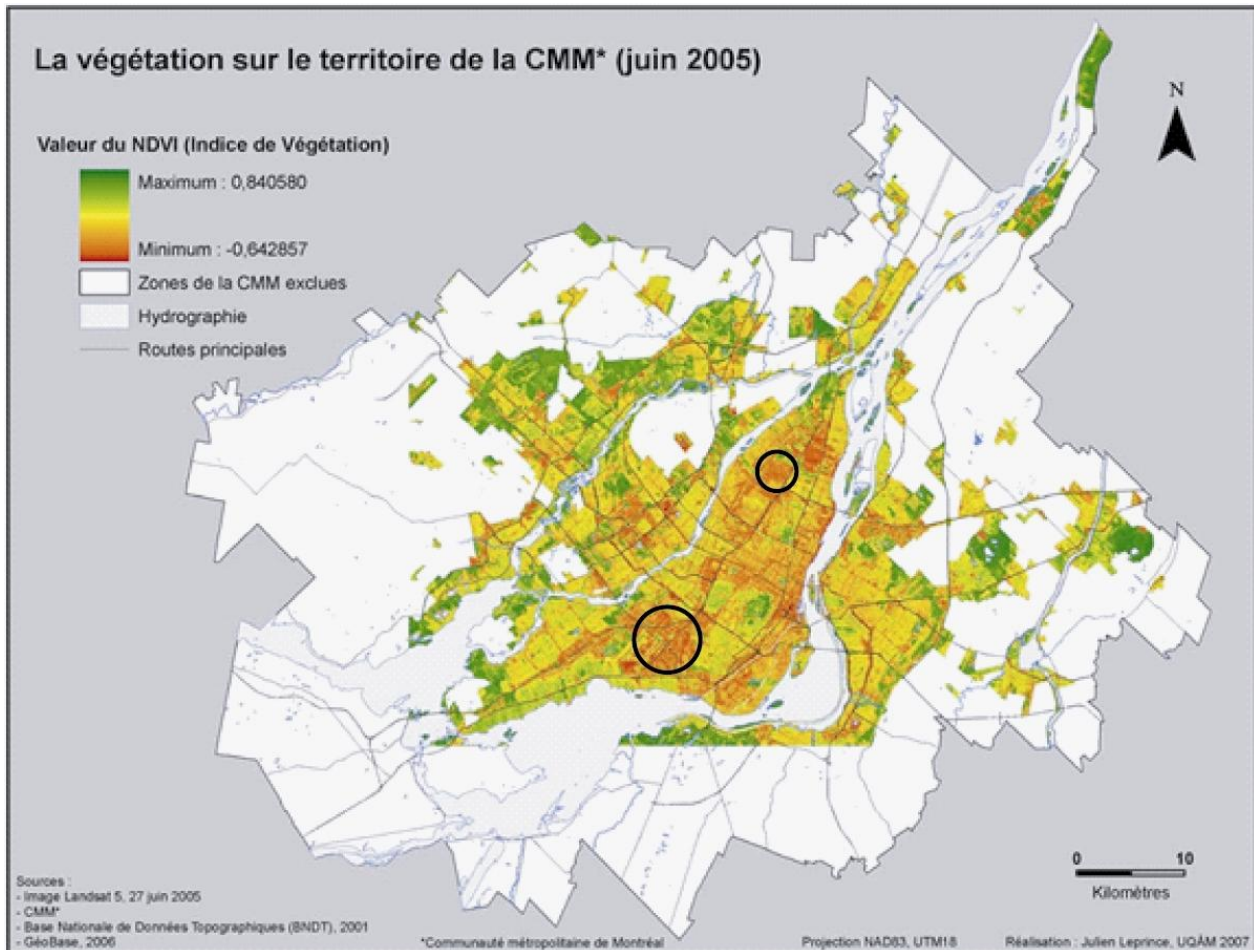
Représentation thermique de l'île de Montréal, image Landsat 7 ETM, 11 août 2011

Droit d'auteur :

Mémoire de Maîtrise en géographie de Frédéric Guay, UQAM, décembre 2001.

Source : <http://www.cremtl.qc.ca/index.php?id=475>

Carte 3



Source: Cavayas et Baudouin 2008, 72.

En comparant les cartes 2 et 3, on remarque une correspondance entre les zones les moins végétalisées et les zones les plus chaudes. Des mesures d'adaptation environnementale sont mises de l'avant par la DSP. Elles comprennent entre autres le verdissement des quartiers et l'aménagement d'îlots de fraîcheur. La présence de végétaux contribue à rafraîchir l'air ambiant, grâce au phénomène d'évapotranspiration, tout comme le font les surfaces perméables via l'évaporation. Les jardins collectifs ou communautaires, les cultures en bacs, les ruelles vertes, les toits et les murs végétaux sont autant d'exemples pouvant composer un îlot de fraîcheur. Les secteurs de Montréal touchés par des îlots de chaleur bénéficieraient de la présence de jardiniers urbains (Nature Québec 2011). Par exemple, dans le cadre du Quartier 21 de l'Éco-quartier Peter-McGill, des bacs d'agriculture urbaine ont été implantés sur les balcons résidentiels comme mesure de lutte aux îlots de chaleur urbains dans le cadre de l'Action 21 du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques du gouvernement du Québec.

Gestion des matières résiduelles

La gestion écologique des matières résiduelles, axée sur une approche 3RV (réduction-réutilisation-récupération-valorisation), est un volet central du programme Éco-quartier. Le

développement de l'agriculture urbaine à Montréal permettrait de promouvoir des pratiques durables dans ce domaine. Dans son Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2010-2014, la ville de Montréal vise un taux de récupération de 60% des matières organiques. Selon les données les plus récentes, la Ville accuse un retard considérable par rapport à son objectif, avec un taux de récupération de 8% des matières organiques (Ville de Montréal 2009).

La pratique de l'agriculture urbaine est un débouché prometteur pour la valorisation des matières organiques à Montréal par l'utilisation du compost. La plupart des éco-quartiers gèrent des sites de compostage collectif, souvent à même les sites de jardinage, vu la masse organique importante à valoriser à ces endroits. Par exemple, l'Éco-quartier Hochelaga coordonne 4 sites de compostage collectif, dont 2 sont situés sur les sites de jardinage communautaire. La multiplication des jardins communautaires, collectifs et même personnels entraîne une demande accrue pour du compost et indirectement, un engouement pour le compostage domestique, qu'il soit communautaire ou privé.

Étant donnée la forte demande pour des bacs de toute forme, afin de jardiner dans des contenants plutôt que de risquer de cultiver sur un sol contaminé, il serait possible de récupérer énormément de contenants qui sont actuellement jetés. Par exemple, dans le cadre du projet pilote Quartier 21 de l'Éco-quartier Peter-McGill plus de 450 contenants alimentaires provenant du recyclage des restaurants ont été récupérés en 2012 pour permettre de cultiver plus de 400 plants à l'intention de 130 résidents d'un seul quadrilatère résidentiel (Quartier 21) de l'arrondissement de Ville-Marie. À plus grande échelle, cette valorisation de bacs représenterait un taux de récupération de contenants très élevé et une mise en valeur très intéressante. Il faudrait structurer davantage ce mode de récupération, en y incluant éventuellement les éco-centres.

Facteurs limitant le développement de l'agriculture urbaine à Montréal

Financement

Il apparaît que l'un des facteurs qui limite le plus le développement de l'agriculture urbaine est l'absence de financement récurrent des projets. Nous nous prononçons donc en faveur d'un financement municipal stable pour assurer la pérennité des projets d'agriculture collective. Ce nouveau pôle de dépense pourrait par ailleurs être largement justifié par les retombées actuellement difficilement quantifiables (services écosystémiques) découlant de tels projets sur la santé des communautés et l'environnement local.

Réglementation et structure administrative

Le manque de clarté et d'harmonisation des réglementations montréalaises (Ville centre et arrondissements) au sujet de l'agriculture urbaine freine son développement à Montréal. De façon générale, les réglementations des arrondissements et de la Ville centre sont peu propices à la mise en place d'initiatives d'agriculture urbaine.

L'absence de politique et de vision municipale relativement à l'agriculture urbaine à Montréal sont d'autres facteurs qui en limitent le développement. L'organisation structurelle à ce sujet

est inexistante à Montréal. L'agriculture urbaine étant un sujet transversal en matière d'action municipale, la coordination de la prestation de services représente un défi de taille. La révision périodique du Plan d'urbanisme et du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise constituerait une occasion propice pour inclure l'agriculture urbaine aux priorités montréalaises.

Contamination et vandalisme

Le vandalisme et la présence de sols contaminés sont à la source de craintes récurrentes décourageant l'implantation de projets d'agriculture urbaine à Montréal (Reyburn 2006). Il convient donc de déconstruire ces craintes dans l'imaginaire collectif et de les établir en tant qu'enjeu de sensibilisation.

La création d'un projet d'agriculture urbaine favorise la réappropriation du territoire par les citoyens tout en renforçant les liens sociaux entre les différents membres de la communauté immédiate, qui partagent des intérêts et des objectifs communs dans le cadre du projet. Cette nouvelle dynamique mène à un sentiment d'appartenance communautaire accru chez les différents acteurs du projet, pouvant rayonner sur l'ensemble de la communauté. Les risques de vandalisme, bien que toujours présents, sont ainsi réduits par le biais d'une plus grande cohésion sociale découlant du projet d'agriculture. Le jardin collectif peut être perçu par la communauté comme une création commune, source de fierté.

La présence de sols contaminés génère aussi des craintes limitant l'implantation de projets en agriculture urbaine. La Ville de Montréal, en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement, tient un registre des sols contaminés sur son territoire. Celui-ci est cependant jugé incomplet, plusieurs lieux n'étant pas à ce jour répertoriés. Une implication plus grande de la Ville en la matière inciterait les citoyens à se lancer dans des projets d'agriculture urbaine. Les processus de décontamination sont complexes et onéreux, mais souhaitables dans un cadre de développement durable favorisant l'implantation de l'agriculture urbaine. Des techniques d'agriculture hors sol et la sélection de plants adaptés au sol contaminé représentent des pistes de solution intéressantes pour l'agriculture urbaine pratiquée dans des zones à risque. Plusieurs éco-quartiers coordonnent des activités d'agriculture en bacs sur des sites de jardinage collectif, mais également sur des balcons. L'Éco-quartier Hochelaga gère 3 sites de jardinage en bacs et 40 bacs de jardinage collectif, dont certains sont situés sur des balcons.

Perspectives de l'agriculture urbaine selon les éco-quartiers

Les éco-quartiers et le déploiement de l'agriculture urbaine à Montréal

Le Regroupement des éco-quartiers détient un grand potentiel en matière de déploiement de l'agriculture urbaine à Montréal. En effet, plusieurs jardins et sites de compostage collectifs ainsi que de nombreuses ruelles vertes sont déjà coordonnés par les éco-quartiers. Ils peuvent également jouer un rôle de support au déploiement de l'apiculture en encourageant les citoyens à planter des fleurs à potentiel mellifère. Nous suggérons que les arrondissements

fournissent des plantes potagères et des fleurs mellifères aux éco-quartiers à l'occasion de la distribution annuelle de fleurs.

Nous recommandons que la Ville de Montréal s'inspire du modèle de la Ville de Toronto afin d'élaborer sa propre politique publique en matière d'agriculture urbaine. L'administration municipale y délègue directement aux organismes communautaires la gestion de l'agriculture urbaine sur le terrain. Le REQ serait alors un partenaire de choix pour la promotion et le développement de l'agriculture urbaine, avec sa capacité de déploiement sur l'ensemble de l'agglomération. Présents dans 15 des 19 arrondissements montréalais, les éco-quartiers peuvent offrir un support technique, des barils de récupération d'eau de pluie, des composteurs et des bacs de culture à l'ensemble des citoyens de l'agglomération, en fonction des sources de financement. Ils gèrent également plusieurs sites de compostage et de jardinage collectif. L'Éco-quartier Peter-McGill gère 9 sites de compostage communautaire permettant à près de 250 personnes de valoriser leurs matières organiques en plein centre-ville (pour plus d'exemples, consultez la carte interactive présentée dans la section *Cartographie des projets d'agriculture urbaine des éco-quartiers*). Le REQ est à la fois motivé et compétent pour collaborer avec l'administration municipale dans ce domaine.

Agriculture urbaine, développement durable et mise en commun du savoir

L'agriculture urbaine est un enjeu important en matière de développement durable. À cet égard, le REQ recommande aux arrondissements d'intégrer l'agriculture urbaine dans les Plans stratégiques de développement durable qu'ils élaborent. Nous suggérons également qu'ils déterminent une personne ressource en matière d'agriculture urbaine, qui agirait en tant qu'interlocuteur de l'administration municipale pour les éco-quartiers et les autres intervenants.

Par ailleurs, le transfert de l'expertise et des connaissances acquises dans le cadre des projets de recherche devrait être facilité vers le grand public. Une transmission de savoirs vers les citoyens apparaît comme nécessaire au développement des projets. Actuellement, la diffusion de l'information n'est pas encore assez fluide. Nous suggérons à la Ville de Montréal de réfléchir à une façon de mettre en réseau les différentes parties prenantes de l'agriculture urbaine afin d'assurer une meilleure circulation de l'information. Cela faciliterait la mise à jour des connaissances techniques et biologiques, ainsi que le recensement des pratiques innovantes. Cela pourrait se faire dans le cadre des activités organisées avec les partenaires du Plan de développement durable de la collectivité montréalaise.

Pérennité de l'agriculture urbaine

Pour assurer la pérennité des projets, les lieux d'agriculture urbaine doivent devenir des espaces citoyens pris en charge par la communauté. Le rapport d'étude sur la pertinence socio-environnementale du programme Éco-quartier a permis de définir sa contribution à la participation citoyenne au sein des milieux de vie (Lacourse et Brunelle 2009). Par leur connaissance approfondie des réalités de leur milieu et par les liens privilégiés qu'ils entretiennent avec les acteurs locaux, les éco-quartiers sont en mesure d'appuyer la nécessaire prise en charge communautaire des projets d'agriculture urbaine.

Au Québec, l'impôt foncier est la principale source de revenu des municipalités, ce qui incite les villes, Montréal au premier chef, à favoriser un développement lucratif des terrains vacants. Nous suggérons que la Ville réfléchisse, en collaboration avec les autres paliers de gouvernement et les acteurs locaux, à une diversification de ses sources de financement afin de réduire la pression foncière sur les terrains inutilisés, en particulier au centre-ville. Cela permettrait le développement d'initiatives en agriculture urbaine avec une visée à long terme.

Le développement d'outils de gouvernance adaptés à l'agriculture urbaine nous apparaît comme un facteur essentiel pour en assurer un développement pérenne à Montréal. Nous suggérons que la Ville intègre des mesures concrètes favorisant l'agriculture urbaine lors de la révision périodique de son Plan d'urbanisme et de son Plan de développement durable de la collectivité montréalaise. À titre d'exemple, le Plan régional de développement de Chicago permet à ses citoyens d'utiliser des espaces vacants pour des activités d'agriculture urbaine. Nous suggérons également que la Ville de Montréal et les arrondissements travaillent de concert pour effectuer une revue de leurs plans, politiques et règlements afin de cerner avec précision l'encadrement existant (ou inexistant) en matière d'agriculture urbaine et d'harmoniser le tout. Nous recommandons également qu'elle se dote d'une politique publique dédiée à l'agriculture urbaine.

La mise en place d'outils de gouvernance appropriés est un point de départ essentiel, mais il est tout aussi nécessaire de mettre en place un service d'accompagnement à l'intention des citoyens, surtout au niveau technique, pour pérenniser les projets. Enfin, nous suggérons que la Ville et les arrondissements prévoient un financement récurrent pour un service d'accompagnement offert par des organismes communautaires œuvrant dans le domaine de l'agriculture urbaine.

Références

Cavayas, François et Yves Baudouin. 2008. *Étude des biotopes urbains et périurbains de la CMM Volets 1 et 2: Évolution du couvert végétal et des îlots de chaleur sur le territoire de la CMM (1984-2005)*. [En ligne]: http://www.cmm.qc.ca/biotopes/docs/volets_1_et_2.pdf (page consultée en avril 2011).

Coalition agriculture urbaine. *Montréal fière d'être verte et nourricière*. [En ligne]: <http://www.ricq.ca/node/382> (page consultée en mars 2011).

Conseil régional de développement de l'île de Montréal (CRDIM). 2000. *Diagnostic environnemental de l'île de Montréal*. Forum sur l'environnement. [En ligne]: <http://www.credemontreal.qc.ca/publications.htm> (page consultée en mars 2011).

Ernstson, Henrik, Sander E. van der Leeuw, Charles L. Redman, Douglas J. Meffert, George Davis, Christine Alfsen et Thomas Elmqvist. 2010. « Urban Transitions: On Urban Resilience and Human-Dominated Ecosystems ». *Ambio*. 39 (8): 531-545.

Hellman, Michel. 2010. « Biodiversité urbaine et musées: la force tranquille de la nature en ville ». *Muse, magazine de l'Association des musées canadiens*. 5-6 (3): 27-37.

Lacourse, Valérie et Renée Brunelle. 2009. *Rapport d'étude sur la pertinence environnementale du programme Éco-quartier*. Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement de l'Université du Québec à Montréal.

Nature Québec. 2011. *Fiches sur l'agriculture urbaine*. [En ligne]: <http://www.naturequebec.org/pages/commissionagricultureprojets.asp> (page consultée en avril 2011).

Reynold, S. 2006. *Évaluation de la contribution de l'agriculture urbaine communautaire montréalaise à l'amélioration du cadre de vie*. Thèse de doctoral : Université du Québec à Montréal.

Ville de Montréal. 2009. *Plan directeur de gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal*. [En ligne]. http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/enviro_fr/media/documents/pdgm_r2010_2014_fr.pdf (Page consultée le 12 juin 2012).

Sites Internet

- Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal <http://www.cremtl.qc.ca/> (page consultée en avril 2011).
- Directeur de santé publique Montréal http://www.dsp.santemontreal.qc.ca/dossiers_thematiques/environnement_urbain/thematiques/chaleur_accablante/problematique.html (page consultée en avril 2011).
- Carte interactive des initiatives en agriculture urbaine des éco-quartiers : <https://maps.google.com/maps/ms?msid=204618975739155791712.0004c158ae28978025916&msa=0>.

Annexe : Liste des éco-quartiers par arrondissement

Ahuntsic — Cartierville

Éco-quartier Ahuntsic — Cartierville

Ville en vert

Point de service Lajeunesse

10 416, rue Lajeunesse
Montréal (Québec) H3L 2E5
Téléphone : (514) 447-6226

Point de service Salaberry

5090, rue De Salaberry
bureau 102
Montréal (Québec) H4J 1H9
Téléphone : (514) 856-9053

info@ecoquartier.ca

Point de service Fleury

2331, rue Fleury Est
Montréal (Québec) H2B 1K8
Téléphone : (514) 447-6233

Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de-Grâce

Éco-quartier Côte-des-Neiges

Société environnementale
Côte-des-Neiges
6767, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau
591
Montréal (Québec) H3S 2T6
Téléphone : (514) 738-7848
Fax : (514) 738-8690
ecoquartiercdn@socenv.ca

Éco-quartier Notre-Dame-de-Grâce

Prévention Notre-Dame-de-Grâce
6575, rue Somerled
Montréal (Québec) H4V 1T1
Téléphone : (514) 486-2727
Fax : (514) 486-2771
ecoquartier@gmail.com

Rosemont — La Petite-Patrie

Éco-quartier Rosemont — La Petite-Patrie

Société de développement environnemental
de Rosemont
3311, rue Masson
Montréal (Québec) H1X 1R3
Téléphone : (514) 727-6775
Fax : (514) 727-3848
secretariat@soder.qc.ca

Le Sud-Ouest

Éco-quartier du Sud-Ouest

YMCA - Pointe-Saint-Charles
Point de service Pointe-Saint-Charles
YMCA - Pointe-Saint-Charles
255, rue Ash
Montréal (Québec) H3K 2R1
Téléphone : 514 872-0122-1
Fax : (514) 935-1787
info@ecoquartiersudouest.com
Point de service Saint-Paul-Émard
Chalet du parc Campbell-Ouest
Montréal (Québec)
1990, rue Maricourt
Téléphone : 514 872-0122-2
info@ecoquartiersudouest.com
Point de service Petite-Bourgogne
Centre Sainte-Cunégonde
Montréal (Québec)
525, rue Dominion
Téléphone : 514 872-0122-3
info@ecoquartiersudouest.com

Lachine

Éco-quartier Lachine

GRAME

735, rue Notre-Dame

bureau 202

Lachine, Montréal (QC)

Téléphone : (514) 634-7205

H8S 2B5

info@grame.org

Mercier — Hochelaga-Maisonneuve

Éco-quartier Hochelaga

Comité de surveillance Louis-Riel

3980, rue Lafontaine

Montréal (Québec) H1W 1W6

Téléphone : (514) 521-2280

Fax : (514) 522-4519

eco.quartier@videotron.ca

Éco-quartier Maisonneuve et Longue-Pointe

Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur

5878, rue Hochelaga

Montréal (Québec) H1N 1X1

Téléphone : (514) 253-5777

ecoquartier@bellnet.ca

Éco-quartier Louis-Riel

Comité de surveillance Louis-Riel

6751-A, rue Beaubien Est

Montréal (Québec) H1M 3B2

Téléphone : (514) 899-0642

Fax : (514) 899-0434

cslr-eqlriel@cooptel.qc.ca

Éco-quartier Tétraultville

Y'a quelqu'un l'aut'bord du mur

8676, rue de Grosbois

Montréal (Québec) H1K 2G5

Téléphone : (514) 529-2023

Fax : (514) 529-2033

ecoquartier@info-yqq.com

Saint-Laurent

Éco-quartier St-Laurent

Centre de recherche et d'action
pour le bien-être environnemental

1480, rue de l'Église

Saint-Laurent (Québec) H4L 2H6

Téléphone : (514) 744-8333

Fax : (514) 744-0008

info@eqsl.ca

Saint-Léonard

Éco-quartier de Saint-Léonard

5345 rue Jarry Est

Saint-Léonard (Québec) H1P 1T8

Téléphone : 514 328-8444

ecoquartierstleonard@gmail.com

Ville-Marie

Éco-quartier Sainte-Marie

2151 Parthenais

Montréal (Québec) H2K 3T3

Téléphone : (514) 523-9220

Fax : (514) 523-2653

eqsm@qc.aira.com

Éco-quartier Peter-McGill

SAESEM

1240 rue St-Marc

Montréal (Québec) H3H 2E5

Téléphone : (514) 933-1069

Fax : (514) 933-1151

eqpm@eco-quartierpm.org

Éco-quartier Saint-Jacques

Association sportive et communautaire

Centre-Sud

2022, rue de la Visitation

Montréal (Québec) H2L 3C7

Téléphone : (514) 522-4053

Fax : (514) 522-6702

ecojac@cam.org

Montréal-Nord

Éco-quartier Montréal-Nord

Éconord

5170, rue Charleroi

Montréal (Québec) H1G 1A3

Téléphone : (514) 326-5447

Téléphone : (514) 384-3409

administration@ecoquartier-mtl nord.ca

Pierrefonds – Roxboro

Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro

SOS Planète

13, rue du Centre-commercial

Montréal (Québec) H8Y 2N9

Téléphone : (514) 752-0778

ecoquartier.pfds.rox@gmail.com

Le Plateau-Mont-Royal

Éco-quartier du Plateau-Mont-Royal

Nature Action Québec

1125, avenue Laurier Est

Montréal (Québec) H2J 1G8

Téléphone : 514 872-1926

info@ecoquartierduplateau.org

Pointe-aux-Trembles — Rivière-des-Prairies

Éco-quartier Rivière-des-prairies-Pointe-aux-Trembles

Éco de la Pointe-aux-Prairies

9140, boulevard Perras

Montréal (Québec) H1E 7E4

Téléphone : (514) 648-9177

Téléphone 2: (514) 642-8379

Fax : (514)648-9989

info@ecopap.ca

Villeray — St-Michel — Parc-Extension

Éco-quartier Saint-Michel—François-Perrault

PARI Saint-Michel

7501, rue François-Perrault

bureau 113

Montréal (Québec) H2A 1M1

Téléphone : (514) 727-0914

Fax : (514) 727-0631

pari.ecoquartier@gmail.com

Éco-quartier Parc-Extension

Vrac environnement

7001, rue Hutchison, suite 101

Montréal (Québec) H3N 1Y9

Téléphone : (514) 270-4049

Fax : (514) 270-8428

ecoquartierparcex@vracenvironnement.org

Éco-quartier Villeray

Le Patro Le Prevost

7355, av. Christophe-Colomb

Montréal (Québec) H2R 2S5

Téléphone : (514) 273-9161

poste 283

Fax : (514) 273-9190

ecovilleray@hotmail.com

Verdun

Maison de l'environnement de Verdun

Nature Action Québec

673, 1re Avenue

Verdun (Québec) H4G 2V8

Téléphone : 514 765-VERT (8378)

infoenvironnement@verdun.ca